

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

HONNEUR ET PATRIE!

BUREAU

du JOURNAL.
Rue de la Casarue n. 31.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

de L'ABONNEMENT
3 francs par mois

ALMANACH FRANÇAIS.

Lundi 2. — Prise de Cologne (Allemagne.) par le général Jourdan (1794.)
Mardi 3. — Prise de Worms (idem) par le général Costin (1792.)

MONTÉVIDÉO.

Des journaux de France, arrivés par le dernier navire, nous donnons l'extrait suivant qui, dans les circonstances présentes, vient formellement appuyer nos paroles quand nous avons dit que la presse française commençait à nous faire justice des agents indignes et que nous l'aurions toute entière.

La pétition du comité français présentée à la chambre des députés est encore une preuve de la vérité du péril de nos intérêts, de nous mêmes, et une grande voix qui s'élève pour nous protéger.

Paris 23 juillet.

Les explications de M. le ministre des affaires étrangères sur les affaires de la Plata ont été admises à la chambre des pairs avec tout de bienveillance; que nous croyons devoir les réfuter, n'acceptant pas le droit immédiat jeté sur la vérité des nouvelles publiées dernièrement dans les journaux, sous la garantie des maisons de commerce de Paris qui les ont reçues directement. Il est fâcheux que cette question ait été si peu étudiée, que les faits en soient si peu connus: de là vient la faiblesse de l'attaque et la hardiesse de la défense.

M. Guizot, à propos de cette question, débute toujours par se reconnaître très heureux d'avoir traité avec Rosas, et d'être enfin sorti des embarras du blocus. On ne peut pas être plus humble, vraiment; et si la considération Argentine possédait des croix, Rosas enverrait certainement le grand cordon à un si chaud partisan de la puissance et de la dignité... argentine.

Le Paraguay, pays indépendant et libre, a ouvert ses ports au commerce étranger depuis la mort du docteur Francia; pour y parvenir, il faut remonter la Plata et le Paraná, en passant devant l'île fortifiée de Martín-García, appartenant à Buenos-Ayres; Rosas refuse le passage pour cette destination, et notre gouvernement n'a pas encore osé lui demander des explications à ce sujet, non plus qu'à entamer des négociations avec un pays qui peut devenir si important pour notre commerce.

Le traité du 29 octobre a été violé. Nous ne parlerons pas de l'article des indemnités qui ne sont pas payés, puis que le traité a eu soin de ne pas stipuler le mode de paiement; et puis le démenti de M. Guizot n'est-il pas formel, concluant: "L'un a commencé à payer les indemnités, l'autre continue et l'on paiera tout." De quoi se plaint-on donc? Il a trois ans que le traité a été stipulé; la moitié des réclamations, dont celle de M. Gougeon qui avait obtenu le plus, a été éliminée; mais pour les autres M. le ministre dit qu'on les paiera. Il est donc évident que ceux qui ont dit que les indemnités n'étaient pas payées, ont menti.

Le traité a été violé dans l'art. 4, garantissant l'indépendance du territoire Oriental. Nous n'examinerons pas ici si cet article n'eût pas dû être plus explicite, si nous ne devions pas plus à un pays que nous avons traité d'allié, et que nous avons forcé de nous aider pendant le blocus de Buenos Ayres: nous prendrons l'article tel qu'il a été rédigé. Les faits de l'envahissement du territoire oriental par le général Oribe commandant les troupes de Rosas sont connus. A ce moment, M. de Lurde, consul de France, passa une note au gouvernement de Buenos Ayres, pour arrêter cette guerre. La note resta sans réponse. L'armée de Rosas passa l'Uruguay, ravagea tout l'Entre-Rios et la Banda Oriental, et vint mettre le siège devant Montevideo, qui, en trente-cinq jours, avait eu le temps de construire trois ou quatre milles de fortifications bien défendues.

La ville, assiégée par terre, n'eût été bloquée par mer; le consul puis l'amiral français ont été les premiers à reconnaître ce blocus, tanté depuis trois ans et toujours méconnu par les puissances étrangères; le gouvernement oriental, dans cette position, avait secrètement renvoyé des bouches inutiles, c'était son droit. L'envahissement au mépris même du traité du 29 octobre eût été consommé quelque jours en arrière, si il n'eût été arrêté comme un fait accompli: quand tout à coup le commodore anglais qui avait de sa propre autorité refusé de reconnaître ce blocus, quoique le consul anglais l'eût déjà arrêté, fit restituer par l'escadron de Rosas les prises qu'elle avait fait à Montevideo, la consigne en grande voile et lui fit défense de se mêler en rien des choses de la guerre. L'amiral français reconnut enfin qu'il s'était fait trop pressé, se joignit alors à l'Angleterre, et M. de Lurde pensa à réclamer sa réponse à sa note déjà datée de quatre mois. On aurait pu demander à M. Guizot si c'était là son conduite noble, digne, si nos agents n'avaient pas plus l'air de marchandes que de diplomates, quelle confiance peut enfin inspirer une pareille politique. Nous croyons au reste pour être justes, devoir reconnaître que certainement, ces incursions coupables dans nos charges d'affaires proviennent plutôt des ordres donnés qu'ils reçoivent que de leur propre fait, et pour pouvoir discuter franchement ce point il eût été bon que M. Guizot expliquât comment il entend l'indépendance du territoire Oriental garanti par le traité de 1840. L'envahissement est un fait patent, les prétextes par lesquels on voudrait l'expliquer, au moins assez contestables pour pouvoir forcer les deux pays à signer une paix solide et durable. On ne peut ignorer que cette guerre a pour but de venger la confédération argentine de l'aide que la France a exigé et reçu de la Banda-Orientale, puisqu'aucune autre contestation n'a eu lieu entre les deux pays, et que Montevideo a été accusé dans tous les manifestes imprimés d'avoir vendu l'Amérique aux sautes, pirates, ignobles Français; on sait, d'ailleurs, aussi que depuis six mois don Fructo Rivera n'est plus président de la république Orientale, il est seulement nommé par le gouvernement, général commandant les forces de la république, tout comme le général Oribe est commandant des troupes de la république Argentine, ainsi que le prouve, d'ailleurs, les faits qui l'ont rendu si horriblement célèbre depuis trois ans qu'il combat sous les ordres de Rosas, avec les troupes argentines et sous le drapeau argentin.

Quant à la protection accordée à nos nationaux, jusqu'à présent ceux-ci n'ont de grâce à rendre qu'au commodore

anglais, qui, en refusant de reconnaître le blocus de Rosas, a fait un acte d'humanité et de haute politique, a préservé dix mille Français d'une ruine certaine; c'était, certes, plutôt à notre gouvernement de se prononcer: son traité de 1840 à la main, il n'a pas osé le faire, et en a laissé toute la gloire à l'Angleterre. Parce que nous avons six ou sept navires de guerre dans ces parages, parce que l'on a débarqué cent marins pour garder la douane il ne s'en suit pas que nous protégeons nos nationaux, que nous veillons aux intérêts de notre commerce; on ne se défend pas en regardant flotter son drapeau national; on n'envoie pas des marchandises à 3 000 lieues pour être gardées en douane par nos braves marins; il ne se borne pas la protection efficace due à nos nationaux. Tous les voyageurs qui ont visité ces petits états savent que pour se faire respecter, il faut y faire sentir sa force et sa puissance: toujours de l'énergie, jamais de condescendance, là où vous ne pouvez vous faire aimer, il faut vous faire craindre: avant de soumettre un peuple, il faut le dompter. Il n'y a pas seulement seize mille Français à protéger dans ces parages, il y a encore 60 millions d'intérêts français à conserver. Notre commerce souffre faute de débouché, la France fait des sacrifices énormes pour entretenir des colonies qui écoulent nos produits; on ne doit donc pas hésiter à protéger nos intérêts et notre industrie à fait un peu de temps de progrès. La protection que nous avons promise de cette protection, c'est d'abord l'expédition de M. de Lurde, Etcheverry, Brusaïn, Roque frères, Canois, Louis Affre, madame Brissot, tous pillés impunément, ruinés depuis le traité de 1840; c'est ensuite la pétition présentée le 3 de ce mois à la chambre par les commerçants de Paris ayant des intérêts dans ces parages et qui s'en venant comme protester hautement contre les mêmes allégations présentées déjà il y a peu de temps par M. Guizot à la chambre des députés.

Une difficulté, a dit encore M. le ministre, contre laquelle le gouvernement lutte sans cesse, c'est l'armement de quelques Français à Montevideo. Et d'abord M. Guizot sait fort bien que ces quelques Français armés sont au nombre de 4,000 sur une population française de 8 à 10,000 âmes. Ensuite, comme notre gouvernement a compromis tous les Français de Montevideo, il y a quatre ans, en les appelant aux armes pour soutenir D. Fructo Rivera contre D. Manuel Oribe, ils ont bien forcés aujourd'hui de soutenir la même politique, ne pouvant pas se payer de caprice, aux humeurs de nos agents; si le gouvernement s'est d'abord trompé, et nous ne le croyons pas, nos nationaux ne peuvent pas être victimes de cette erreur. D'ailleurs puisque la France ne sait pas les protéger efficacement, il faut bien qu'ils pensent à se défendre. Lorsqu'il s'est agi de reconnaître le blocus par mer, et par contre, de l'expulsion des étrangers, quelques Français sont allés implorer la protection de M. l'amiral, qui n'a eu que leur proposer de les embarquer sur ses et de les conduire au Brésil. Le moyen que 10,000 hommes se décident à abandonner leur avoir, leurs marchandises, leurs propriétés! Mais le premier sentiment de l'homme n'est-il pas la conservation de sa famille et de son bien, même au risque de sa vie? C'est de ce jour seulement que data la prise d'armes des Français; leur position était désespérée; cinq d'entre eux, un drapeau tricolore en tête, parcoururent les rues en chantant la Marseillaise et la Parisienne; le soir, trois ou quatre mille hommes suivaient le drapeau en répétant ces deux hymnes; le lendemain, la garde nationale française,

sous le nom de *Comité de la France*, était organisée. Eh bien, ceux qui ont mieux aimé défendre leur fortune contre l'ennemi commun que d'aller sur une autre terre étrangère mourir de misère pour le fuir, sont-ils donc blâmables? Et qui donc aurait fait autrement? Mais si ces généraux français ne doivent épouser aucun parti dans les guerres étrangères, nous pensons que les consuls devraient surtout s'abstenir de se prononcer ouvertement; leur mission ayant un caractère civil en même temps qu'un caractère politique, ils doivent plutôt, dans l'intérêt de leurs nationaux, concilier que diviser, et M. Pichon, consul de France à Montevideo, s'est au contraire fait remarquer par son opinion tranchée pour Oribe, et à un tel point qu'un négociant a cru pouvoir l'apostropher publiquement à ce sujet!

Quant aux plaintes concernant les Français enrôlés de force à Montevideo, nous croyons qu'au fort de la crise cela a pu avoir lieu, mais M. le ministre sait fort bien que de pareilles réclamations ont été faites tous les ans sans que le ministère s'en occupât jamais, c'est l'affaire du consul qui, avec de l'énergie, peut toujours se faire rendre justice, sans avoir besoin d'appeler l'attention du ministère sur ce sujet; nous croyons d'ailleurs que de semblables faits se passent partout où le mode de presser est mis en usage. Mais puisque M. Guizot était sur ce chapitre, pourquoi n'a-t-il pas parlé de Couzio mis de force à bord des navires de Russes; quoiqu'on ne pût douter de sa nationalité, ni du domestique de notre agent consulaire à Maldonado que l'armée d'Oribe a fait servir dans ses rangs malgré lui, ni de six marins qui ne durent d'être rendus par Oribe qu'à l'énergie que sut déployer M. de Clermont dans cette circonstance, ni de tant d'autres que le blocus par terre ne nous permet pas de connaître.

Voilà les faits patents, avérés, que vingt témoignages des plus recommandables pourraient au besoin appuyer, et pour lesquels nous aurions tant désiré voir s'établir la discussion dans les chambres; nous ne doutons pas que M. le ministre eût été fort embarrassé. En résumé, nous déplorons l'abandon avec lequel le gouvernement a presque avoué l'abandon de seize mille Français, dont la ruine serait vivement sentie en France, obstination qui a privé déjà cette année notre commerce de plus de vingt millions d'affaires.

(Commerce.)

AFFAIRES DE LA PLATA.

Copie de la pétition signée par toutes les principales maisons de Paris qui font des affaires à Montevideo ou à Buenos-Ayres. Cette pétition a été déposée lundi, 3 août, au secrétariat de la chambre des députés par M. Billault.

Les soussignés négociants ou commerçants fabricans, ayant des intérêts dans le Rio de la Plata, ont l'honneur de vous exposer :

Parmi les soussignés un grand nombre ont habité pendant plusieurs années, soit la confédération argentine soit la république de l'Uruguay. En quittant le pays pour aller en Amérique, ils conservaient l'espoir de retourner avec leurs enfans. Dans cette persuasion, soit par eux mêmes, soit par leurs correspondans, ils ont établi dans cette partie de l'Amérique, des maisons de commerce; quelques uns ont fondé des estancias, (établissements pour l'exploitation des bestiaux en grand). Tous ces établissemens se trouvaient pour la plupart sur le territoire d'un gouvernement ami, sur celui de l'état oriental. Des milliers de français, principalement des besques, y étaient allés chercher le travail et l'existence, c'était donc une véritable colonie française dans un des plus obscurs pays du monde. Les biens et les capitaux français y étaient estimés, il y a peu de mois, à 150 millions. Mais la qualité de français dont les soussignés étaient si fiers, loin d'être leur sauvegarde, a été la seule, l'unique cause de leur ruine.

Ceux d'entre eux qui s'étaient établis dans la république argentine, ont été, depuis comme avant le traité du 29 Octobre 1840, indignement outragés et dépouillés, leurs marchandises enlevées, leurs biens confisqués, leurs vies sans cesse menacées, telle a été et est encore la conduite du gouvernement de Buenos-Ayres à leur égard. C'est enfin que M. le Duc de Lario a fait valoir les justes récla-

mations des soussignés, pour ceux dépouillés depuis, comme pour beaucoup de ceux spoliés avant le traité, ce ministre n'a pu, malgré tous ses efforts, rien obtenir du gouvernement Buenos-Ayrien.

Dans cette classe des réclamans se trouvent quelques uns des soussignés. MM. Roque Frères, Gascoigne, Baudein, Etcheverry, Méhéreberde, Lanasaca qui viennent aujourd'hui mettre leurs deniers à la disposition de la chambre. Beaucoup d'autres en feront autant, ainsi que MM. les députés pourront s'en convaincre par quelques documens et quelques détails ci joints, sur les affaires de MM. Demieux, Sireley, Bergyre, Favier, Fausson, Roussier, Legex, Labis, Bascary et de d'autres encore qu'on pourrait citer. Tous ces français dont beaucoup sont réduits à la misère, attendent depuis un ou deux ans une décision quelconque.

Sur la rive gauche de la Plata le nombre de nos compatriotes était, il y a peu de mois, de seize mille. Depuis l'époque où le gouvernement français avait jugé convenable d'armer une partie de cette population, on peut dire que nos concitoyens s'occupaient de leurs affaires sans s'immiscer dans les querelles de ce pays, car nos nationaux s'imaginaient, que que fut le sort de ces malheureux contrées que quant à eux, ils pourraient toujours compter sur la force, sur la puissance de la France. On verra qu'ici encore ils ont été cruellement trahis dans leur attente.

Depuis six mois, malgré la signification faite conjointement par les ministres d'Angleterre et de France, une armée argentine a passé l'Uruguay et a traversé, en commentant des excès en tout genre, une partie du territoire de l'Etat Oriental. Les maisons et les estancias d'un grand nombre de nos compatriotes ont été pillées, saccagées ou incendiées; plusieurs Français ont péri en voulant défendre leurs propriétés, d'autres ont été enlevés de vive force et contraints de prendre les armes et, en ce moment, ils servent, malgré eux dans les rangs des soldats du général Oribe. Ceux qui s'étaient fixés à Montevideo ou ceux qui y sont venus de l'intérieur, dans l'espoir d'y être en sûreté, n'ont trouvé, il faut le dire, ni les uns ni les autres, la protection qu'ils avaient le droit d'attendre; cette protection leur a toujours manqué avant et ce nous depuis l'arrivée de notre escadre dans les eaux de la Plata.

Cet abandon dans lequel on a laissé les Français de ce pays a été cause que plusieurs des soussignés sont revenus en France au grand détriment de leurs affaires. Sans doute s'ils eussent été suffisamment protégés, ils n'auraient jamais songé à s'éloigner dans un moment où leur présence devenait plus nécessaire que jamais, car si Montevideo se rend, ne sont-ils pas exposés à ce que leurs magasins soient pillés, leurs marchandises enlevées? En vain prétendrait-on que, depuis le départ des soussignés, cette protection a réellement existé; s'il en était ainsi, pourquoi plusieurs mille Français ont-ils été forcés d'aller demander des armes?

Les pertes déjà faites par des Français sur cette rive de la Plata doivent être considérables, si les soussignés en jugent d'après leurs correspondances; cependant on ne saurait rien préciser à cet égard, car les communications avec l'intérieur sont interceptées par la continuation de l'état de siège devant Montevideo. Parmi les documens annexés à cette pétition, MM. les députés verront ceux de M. Augustin Lamotte, propriétaire au Salto, sa maison a été rasée et, en dépit des réclamations, elle continue à être occupée militairement, ceux de M. J. Pomin qui réclame pour son estancia ravagée même à une précédente invasion.

Parmi les Français qui ont tout perdu, on peut citer encore plusieurs noms; M. Pierre Larraud a non seulement été pillé, mais encore il a été tué, ainsi que sa femme et ses enfans; M. Louis Mira, Mme Brisset et autres ont été dépouillés de tout, même de leurs vêtements.

Quelques uns de nos compatriotes, enrôlés de force dans l'armée d'Oribe, sont parvenus à s'échapper; on cite entre autres, un basque au service d'un de nos agents consulaires lorsqu'il a été enlevé par un détachement de soldats commandés par des officiers argentins.

La session est, dans ce moment-ci, trop avancée pour permettre aux soussignés de faire autre chose qu'indiquer rapidement quelques uns des griefs de cette nombreuse

population française contre le gouvernement argentin. Par la faute de ce gouvernement ou par le fait de ses agens civils et militaires, tous les soussignés, sans exception aucune, ont non seulement leur commerce complètement paralysé mais aussi leurs intérêts très gravement compromis dans ce pays; quoiqu'ensuite un nombre de ceux qui-même depuis le traité, ont vu ravir leurs marchandises et confisquer leurs biens, leur qualité de français servant seule de prétexte à ces honteuses spoliations. Ils viennent donc aujourd'hui avant que la session soit close, réclamer avec instance tant en leur nom qu'en celui de leurs nombreux compatriotes des deux rives de la Plata.

1.° Protection sérieuse, réelle, efficace pour tous les intérêts français dans le Rio de la Plata.

2.° Pour que désormais cette protection ne soit illusoire, pour que les 15,000 français, établis dans la république de l'Uruguay, n'aient pas partout à redouter tous les excès qu'entraînent la guerre civile et la guerre étrangère, intervention armée de la part du gouvernement français;

3.° Enfin indemnités, et non pas promesses d'indemnités, pour tous nos nationaux qui ont souffert par la faute du gouvernement Buenos Ayrien soit avant soit depuis le traité du 29 octobre 1840.

Les soussignés se persuadent qu'à cause de l'urgence la chambre ne voudra pas se séparer avant d'avoir entendu le rapport de cette pétition, ils mettent donc tout leur espoir en leurs représentans qu'ils prient de les croire etc. etc.

Paris le 27 juin 1843. (Soivent les signatures.)

N. B. Cette pétition répond d'une manière tout à fait victorieuse aux assertions de M. Guizot dans le discours qu'il a prononcé à la séance de la chambre des députés le 14 juin dernier.

Hier dimanche à trois heures de l'après midi, S. R. M. le ministre de la guerre a convoqué MM. les officiers de la légion française qui se sont tous rendus au fort.

A cette réunion S. R. M. s'est exprimée ainsi: Quand la légion française prit les armes se fit de son propre mouvement et sans qu'aucune espèce de fascination de la part du gouvernement vint les y engager. Pour qu'il en soit ainsi jusqu'à la fin de la présente guerre et pour démentir les bruits que font courir nos ennemis, que nos dangers deviennent plus grands et que c'est par force qu'on relie ceux qui ont pris les armes; MM. les officiers vous font bien dire aux soldats sous leurs ordres que le gouvernement de la République veut que ce soit de leur libre consentement et entière volonté s'ils gardent les armes en main, qu'en conséquence, ceux qui se croiraient plus en danger ou qui par des motifs quelconques voudraient les quitter, sont entièrement libres de le faire, le gouvernement ne leur en aura pas moins de reconnaissance et les récompensera comme il l'a promis, pour le service qu'ils ont fait jusqu'à ce jour, s'il ne l'a pas encore fait c'est à cause des circonstances pénibles dans lesquelles il se trouve.

M. le ministre de la guerre ajoute: demain je répéterai ces paroles devant la légion assemblée. Le peu d'usage que j'ai de la langue française m'empêche de m'exprimer en cette langue, peut être ne me comprenez-vous pas bien; je prie M. le colonel Thibaut de vouloir bien vous transmettre mes paroles. M. le colonel l'ayant fait, tous les officiers en leur nom et en celui de la légion toute entière ont juré de mourir en défendant leurs droits, leurs

interets menaces, et en s'alliant ainsi à la cause sacrée qu'ils avaient embrassée.

M. le ministre reprit la parole pour remercier au nom du gouvernement. MM. les officiers, sur ces marques non équivoques de patriotisme et de liberté, et ne pouvant contenir son émotion il se retira en pressant la main du colonel, et celle du lieutenant colonel, les plus près de lui.

Les cris de vive M. le ministre de la guerre saluèrent sa sortie.

Aujourd'hui lundi, a eu lieu la revue de la légion française, par M. le ministre de la guerre à l'effet de lui repeter ce qu'il avait dit à ses officiers. Jamais la légion n'a présentée un effectif aussi considérable. M. le ministre de la guerre a prononcé devant les deux batteries d'artillerie et devant les bataillons formés en carrés, l'allocution que nous avons produite plus haut et qui a été répétée par M. le Colonel Thiebaut et le commandant Brieau 3e bataillon. Les volontaires n'ont pas démenti leurs braves officiers, tous ont repété leur serment, pas un seul n'est sorti des rangs, l'enthousiasme était à son comble. M. le ministre de la guerre, M. le colonel Thiebaut et tous les officiers qui les accompagnaient étaient vivement émus.

Chaque serment était suivi des cris mille fois répétés, par les légionnaires et une foule immense de spectateurs, de: Vive la France! Vive la République Orientale! Vive la liberté! Vive la Légion Française! Vive le colonel Thiebaut!

M. le ministre de la guerre après avoir profondément remercié la légion a dit que le gouvernement n'en attendait pas moins des espérances d'une nation qui faisait l'admiration du monde entier et qu'il savait bien que ce n'était pas au moment du danger que les Français abandonnaient leurs amis.

Le temps et l'espace nous manquent pour reproduire en détail la solennité de cet acte, qui doit servir de leçon à nos ennemis. Nous reviendrons demain sur ce sujet.

L'abondance des matières nous force à remettre à demain la traduction de la proclamation du gouvernement, que nous avons donnée hier en espagnol.

BULLETIN

EXTRAORDINAIRE.

Vive la Patrie!

La nouvelle de la déroute de l'égorgeur Crispin Velasquez vient d'être pleinement confirmée par la lettre suivante du brave colonel D. Jacinto Estivao. Une forte colonne de plus de 600 hommes, a été détruite, telle était la crainte des misérables esclaves de Rosas que selon la déclaration de témoins oculaires, 70 soldats de la patrie chassèrent dans la Colonia à coups de lance 400 ennemis. un grande quantité de blessés entrèrent à la Colonia. Ce triomphe est le précurseur d'autres beaucoup plus importants. Les armes de la république, n'en doutons pas, en finiront promptement avec les égorgeurs.

Sr. D. Melchor Pacheco y Obes.

Real de San-Carlos, 9 septembre 1843

Cher frère et ami, il m'est très agréable de vous faire savoir que hier dans l'après midi, nous avons rencontré à la côte de San-Pedro, une division ennemie, commandée par le chef entre-riano Crispin Velasquez qui fut complètement battue par la division Flores et la mienne, près de la Colonia.

Cette journée a eu pour résultat une partie de morts de l'ennemi, qui sont restés sur le champ de bataille, et en notre pouvoir à peu près 800 chevaux que nous leur avons enlevés, beaucoup d'armes, ils ont souffert en outre une dispersion considérable, ceux qui purent s'échapper se renfermèrent dans la Colonia.

Dès que Crispin Velasquez nous sentit approcher, il opéra une retraite protégée par une forte ligne de tirailleurs. Il était campé à l'arroyo de San Pedro, à la hauteur où il commença à opérer sa retraite, il laissa une partie de filets de viande qu'il avait fait préparer pour la troupe et plusieurs ustensiles de cuisine, tels que chaudrons, marmites, etc. Une guerille du 1er escadron de la division Flores soutenait un feu tenace contre l'ennemi, pendant que nous autres marchions au trot et au galop en essayant de les joindre.

Ceci arriva avant le coucher du soleil, et alors l'ennemi se mit en déroute.

De notre côté nous n'avons eu qu'un seul homme légèrement blessé, ceux qui parvinrent à entrer dans la Colonia avec Velasquez doivent leur salut à la nuit qui devint obscure avant l'heure, mais ils furent poursuivis par nos braves soldats jusqu'au pres des portes.

Je félicite mon très cher frère sur le succès d'hier, et desire que toujours les soldats de la république soient invincibles et donnent des jours de gloire à la patrie.

Je suis votre affectionné frère et ami qui vous baise les mains;

JACINTO ESTIVAO.

BULLETIN EXTRAORDINAIRE.

VIVE LA PATRIE!

Nous venons de recevoir de différents points de la campagne des nouvelles certaines, nous avons aussi reçu de son E. le général en chef de l'armée des communications datées du 24 du mois passé. Elles sont toutes favorables, les nombreuses opérations militaires combinées par ce brave général sont trop étendues pour pouvoir être rapportées en entier. Les résultats ne se furent pas attendre; il n'en est pas moins agréable de pouvoir annoncer la déroute complète de la division commandée par Servando Gomez, appartenant aux forces d'Urquiza, par le brave colonel Flores, qui dans ses communications du 29 du courant nous apprend ce qui suit: Hier nous annoncions que la déroute de Crispin Velasquez était pour nous un succès précurseur d'autres plus importants; et aujourd'hui nous avons pleine confiance de ne pas nous tromper en promettant que la déroute de Servando Gomez est l'annonce d'autres revers plus grands encore qui nous délivreront de la fantaisie invasion.

Monneur le ministre Don Melchor Pacheco y Obes.

Barriga Negro, 29 septembre 1843.

Cher ami.

Me confirmant aux ordres que j'ai reçus, à Montevideo, de

M. le général en chef, je marchai contre Servando Gomez qui s'était séparé avec deux mille hommes de la force d'Urquiza. En marchant jour et nuit, le 28 à 8 heures du soir je rencontrai l'ennemi, et fis une retraite simulée pour appeler son attention et l'attirer dans différentes positions. L'ennemi fut complètement trompé, me poursuivait avec tenacité et me harcela tellement qu'à deux heures du matin je me vis obligé de me préparer au combat; en trois charges que je fis avec mes braves soldats je le déroulai complètement et lui tuai plus de cent hommes; après lui avoir fait quarante prisonniers, pris ses cavallades et ses chevaux chargés de munitions, je restai jusqu'au jour maître du champ de bataille; mais au point du jour quatre cents hommes qui gardaient ses cavallades me présentèrent le combat, n'ayant plus avec moi cent cinquante hommes, parce que le reste de mes forces, animé par l'ardeur du combat, avait continué la poursuite de l'ennemi et était loin du champ de bataille; dans cet état je n'osai pas risquer, avec mes chevaux fatigués, de perdre l'avantage que j'avais obtenu, et me mettant en colonne je commençai à exécuter la retraite protégée par deux compagnies de tirailleurs. L'ennemi marcha sur moi pendant l'espace d'une demi lieue, sans oser m'attaquer, et moi pour ne pas perdre mon avantage, pour les malins que je viens de donner..... laissai des ordres pour que le reste de la force me rejoignit dans la direction que je prenais, et en effet elle vint s'incorporer cette même nuit.

Cet avantage a été de la plus grande importance parce qu'il a séparé Servando Gomez des points désirés par le général en chef, et a occasionné à l'ennemi la perte de quinze cents hommes dispersés, qui la plus part de Buenos-Ayres et de l'Entre-Rio ne rentreront pas à leurs foyers.

Il me reste maintenant à exécuter la seconde partie de ma commission.....

Cette nuit je serai réuni avec le colonel Silva et alors..

Demain, si je puis vous faire passer une relation circonstanciée de cette glorieuse affaire, et de la déroute de Crispin Velasquez, du 8 du courant à la Colonia, quoique j'en ai déjà fait part au général Medico mon chef direct, sachant que les courriers ne sont pas encore arrivés à destination, j'accomplirai ce devoir.

Les grandes mesures que je cherche à prendre aujourd'hui pour aider au salut de la république ne me permettent pas de vous faire plus de détails.

Enfin, mon ami, dès que je serai incorporé à Silva je vous écrirai très longuement; mais il faut que vous de votre côté travailliez avec ardeur, car pour nous je suis certain que nous sauverons la république ou que nous cesserons d'exister. Voi à, mon ami ma conviction, et dispensez comme toujours de votre compagnon d'armes, qui vous embrasse.

Venancio Flores.

Dans la lettre du général en chef on lit. Les corrections sont maîtres de tout l'Entre Rio; je vais envoyer par là une division pour leur donner l'impulsion dont ils ont besoin, et obtenir de Madariaga qu'il envoie, deux mille hommes pour occuper le département de Paysandú.

Montevideo 16 septembre 1843.

Les circonstances solennelles dans lesquelles se trouve la patrie, l'abus que les ennemis font de la protection que donne le gouvernement à de certains droits individuels lequel exerce sur moi l'obligation de solliciter au nom de la société, nous oblige à fermer entièrement la porte pour la concession illimitée de passeports hors de la Capitale. Cette mesure ne paraît violente qu'à ceux qui ne réfléchissent pas. Car ceux qui les sollicitent ne se proposent point d'abandonner le pays parce qu'ils refusent d'y vivre; sinon parce qu'ils ont l'intention de rentrer dans son sein lorsqu'il jouira de la paix et de la liberté au prix des sacrifices de ceux qui la défendent avec constance et énergie, et d'obtenir les mêmes résultats qu'eux sans s'imposer le moindre sacrifice. Leur separation de ce pays est donc une véritable infamie une speculation criminelle que le gouvernement ne peut tolérer ni souffrir.

Quant à ceux qui sont nés dans ce pays qui ont à la charge des naturels; qui vivent encore dans cette ville après l'autorisation que le gouvernement a envoyée, afin que l'on accorde des passeports à ceux d'entre eux qui les sollicitent

...ne peut être considéré sous le même point de vue et distinct des lois du pays parce qu'il est patent et clair qu'il appartient à la classe de nouveaux ad-

Art. 1. A partir de cette date l'on ne délivrera plus de passeports à aucun fils de pays quelque prétexte qu'il allégué pour l'obtenir.

2. De même il ne seront point accordés à ceux qui ne sont pas nés dans le pays et qui n'y seront point établis, même pour des cas spéciaux desquels le gouvernement décidera.

3. Ceux qui violent les dispositions désertent du pays seront considérés comme transfuges.

4. Ceux qui se trouvent dans le cas des articles précités et pris en acte de désertion seront jugés pour crime de trahison et punis comme tels. S'ils n'étoient point nés dans ce pays et n'y jouissent point des privilèges de citoyens ils souffriront une peine moins discrétionnelle.

5. Communiquez à qui de droit.

SUAREZ. Melchor Pacheco y Obes.

EN VENTE.

A la litherie de Hernandez rue du 25 Mai, 2 caricatures lithographiées, sortant de la lithographie de M. Gelis. L'une représentant Cyrano Aldereto Président légal, réfléchissant sur les dépenses que lui occasionne le siège de Montevideo. L'autre représentant le même personnage aiguillant son sabre pour couper la tête aux envahisseurs unitaires.

NAVIRES PRETS A PARTIR.

- Buenos-Ayres, brick bremois, Ocean.
Buenos-Ayres, Teniente Penon.
Paraguay, barque française Alfred.
Buenos-Ayres, brick français Roger Bon-tema.
Valparaiso, vapeur anglaise Cormorant.
Buenos Ayres, barque sarde Amistad.
Sta Catherine, polacre sarco Siempre Viva.
Valparaiso, brick anglais Comtopa.
Id. brick américain Aretunes.
Génes, polacre sarde Concepcion.
Rio Grando, polacre autrichienne.
Santander, brick espagnol Churracis.
Ports du Brésil, brick esp. Indio Oriental.
Valparaiso, barque anglaise Argentina.

AVIS DIVERS

M. V. Bruland, medecin, approuve par la Junta d'hygiene publique, a l'honneur d'informer le public qu'il a fixe son domicile rue del Rincon, maison Martin Casenave.

AVIS

On prie le Français qui a recueilli un oiseau égaré sans queue, de vouloir bien le faire remettre chez Mme. Himonet, où il recevra une récompense s'il le desire ou un autre canari jessé.

AVISO

Al público que se ha vendido la fonda situada en la calle de Naciones, de la propiedad de los señores D. Tomas Dorigo y D. Pablo Feno, los señores que tengan créditos contra dicha casa, ocurrirá dentro de seis dias. Montevideo, septiembre 30 de 1843.

AVIS.

M. Joseph Raymond, autorisé spécialement par S. E. M. le général d'armes à former un bataillon d'infanterie de ligne, invite tous les étrangers de toutes nations, qui n'appartiennent à aucun corps défendant actuellement cette place et qui veulent s'engager volontairement, de vouloir bien se présenter chez lui près du café de l'Immortel, où il leur sera donnée connaissance des conditions avantageuses et prerogatives dont ils jouiront.

RAYMOND.

AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Les personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au colège français de Mme Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San-Diego.

AVIS AU PUBLIC.

L'individu auquel nous avons appliqué la qualification de CAVALLERO DE INDUSTRIA, n'est pas français. Nous nous sommes servi de sa langue maternelle, afin qu'il comprit mieux notre pensée.

AVIS.

On demande une bonne cuisinière. S'adresser à la pharmacie de la place.

AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymes freres, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsene Isabelle ex-chancelier du consulat général de France, qui a été muni de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur famille, sur le sort des nommés François Soubhai, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Mario sur le mât. Et Etienne Borghetta, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans. Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du "Patriote" où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

POUR MARSEILLE.

Le 10 octobre prochain partira par contrat, pour cette destination la neuve goélette française Ans, elle peut prendre encore quelques tonnes de fret et des passagers. Les personnes qui veulent profiter de cette occasion peuvent s'adresser à M. Laroche Lucas et Ca, rue du corrito No. 44.

AVIS.

Le capitaine du brick français Roger Bon-temps venant du Havre, prévient les personnes qui ont des marchandises à bord de ce navire, de vouloir bien les retirer dans le délai de six jours parce qu'il doit suivre à Buenos-Ayres.

AVIS.

Dimanche prochain, 8 octobre 1843. Bal dans la salle de Martin Casenave, au bénéfice de MM. Brunel, Felix et David, qui ne négligeront rien pour que les amateurs soient satisfaits.

L'orchestre sera composé comme par le passé et il exécutera des quadrilles, valses et galops nouvellement arrivés de France.

Le bal aura lieu tous les dimanches et jours de fête depuis 2 heures de l'après midi jusqu'à huit heures du soir.

Prix d'entrée 12 veintains. Le directeur de la salle B.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qu'il se trouvent de reste dans l'institution de M. Pabbé Paul, rue de 25 mai n. 342. Télémaque français Espagnol, et Espagnol français reliure très riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Taboada. Histoire de Napoleon avec portraits, plans de batailles etc par Norvins. Physique avec planches par Birt. Géodesie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Géométrie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Ouvrages complets de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers. Cartes géographiques séparées. Matemáticas. Gramática de Chantreau.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avertissement de Madame Saturnina Navarro de Lira, inséré dans le No. 1110 du Nacional, M. Joseph Reynaud répond:

1. Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2. Qu'une fois cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profugos à arrêter le paiement de ce loyer.

3. Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin; il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1.er juillet 1843; le 30 juin, l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

AVIS.

Les personnes qui désirent apprendre à danser, le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n. 181. S'adresser à M. Baptiste Carbonnel.

A LOUER.

Une chambre pour homme seul, dans une maison occupée par une famille décente, et située au centre de la ville, dans la rue principale, avec ou sans meubles. On donnera tous les renseignements au bureau du Patriote Français.

Le Gerant, Jh. REYNAUD.